

Lettres de
S. Bern-
nard.

il leur plairoit. Le Pape leur avoit écrit de ne point faire d'élection qu'avec le conseil de quelques perſonnes de piété. Ils demanderent Saint Bernard, & promirent de ne rien faire que par ſon avis: l'Archevêque de Lion y avoit conſenti, & le Pape avoit même approuvé le choix qu'ils avoient fait de Saint Bernard, qui étoit alors à Rome. En revenant, il apprit qu'on vouloit conſacrer un Evêque de Langres à Lion, qu'il ne croioit pas digne d'être Evêque, & que le Doyen ni les Chanoines ne vouloient point recevoir. Il alla trouver l'Archevêque, lui repréſenta qu'ils étoient convenus de ſ'en rapporter à lui pour l'élection d'un Evêque de Langres: l'Archevêque rejetta la faute sur Hugues, fils du Duc de Bourgogne, & lui promit de ne rien faire davantage ſans ſon avis & ſon conſentement. Saint Bernard lui propoſa de mettre la choſe en délibération dans une Aſſemblée d'Evêques & d'Eccleſiaſtiques. Cependant ce Moine de Cluny que l'on vouloit élire vint à Lion, mais il n'oſa ſe montrer; étant arrivé le Vendredi, il ſe retira le Samedi. L'Archevêque de Lion écrivit en même temps au Chapitre de Langres deux Lettres toutes contraires: dans l'une il leur ordonnoit de procéder à une élection; & dans l'autre il diſoit qu'il n'avoit pas tout-à-fait rejeté, mais ſeulement remis à un autre temps l'Ordination de ce Moine de Cluny: celui-ci voyant ſon Ordination arrêtée, alla trouver le Roi, & obtint de lui l'Investiture des Regales, & ſit enſuite aſſigner un jour pour ſon Ordination; aſſiſtèrent Falcon, Doyen de Lion, Ponce Archidiaque de Langres, Bonami Chanoine de Langres, & deux Religieux de Clairvaux en appelèrent au Saint Siege, & y citerent tant celui qui vouloit être conſacré, que ceux qui vouloient le conſacrer. Saint Bernard inſtruit le Pape de toutes ces choſes par cette Lettre.

Dans la ſuivante écrite à Falcon Doyen, & à Guy Tréſorier de l'Egliſe de Lion; il les loué du zèle qu'ils avoient témoigné dans cette affaire.

Nonobſtant l'appel interjeté à Rome, l'Archevêque de Lion, & les Evêques d'Autun & de Maçon Sacrerent le Moine de Cluny; ce qui toucha vivement Saint Bernard. Il en écrivit ſeulement au Pape & aux Cardinaux par les Lettres cent foixante & ſixième, cent foixante & ſeptième & cent foixante & huitième. Enfin il ſit tant que le Pape deſapprouva cette Ordination, & donna permiſſion au Chapitre de procéder à une nouvelle élection, après avoir pris l'avis de Saint Bernard. Ils allèrent trouver, & il les renvoia pour faire cette élection après les avoir reconciliés, comme il le ſait ſçavoir au Pape par la Lettre cent foixante & neuvième. Ils élurent Godefroy Prieur de Clairvaux, parent de Saint Bernard, lequel aiant trouvé quelque obſtacle du côté de

la Cour, ce Saint écrivit la Lettre cent foixante & dixième au Roi Louis le Jeune, dans laquelle après avoir proteſté que perſonne n'a plus de veneration que lui pour Sa Majeſté, il l'aſſûre que l'élection de ſon Prieur à l'Evêché de Langres a été faite contre ſon intention, & qu'elle l'incommode beaucoup; parce qu'elle le prive du principal appui dont il avoit beſoin dans ſa foibleſſe; mais qu'il ſe foumetroit à la volonté de Dieu qui en avoit ainſi diſpoſé: que ni lui ni le Roi même ne pouvoient ſ'y oppoſer; qu'il étoit perſuadé que Sa Majeſté ne l'entreprendroit pas, & qu'elle feroit ceſſer l'affliction de l'Egliſe de Langres, vacante depuis long-temps aſſiſſien que celle de Rheims: qu'il lui rendoit grâces des paroles qu'elle avoit eu la bonté de lui faire donner là-deſſus; mais que le delai lui faiſoit peur, d'autant plus qu'il vouloit que les biens de l'Evêché de Langres étoient en proye: que c'eſt ce qui lui faiſoit le plus de douleur, & le plus de honte à Sa Majeſté; parce que c'étoit à elle à prendre la déſenſe des biens des Egliſes: que l'élection avoit été faite dans les formes; que la perſonne éluë étoit fidelle, & qu'elle ne le feroit pas ſi elle n'eût pas voulu tenir de Sa Majeſté les biens dépendans de la Couronne; qu'elle avoit pris cette précaution; qu'elle ne ſ'en étoit point encore miſe en poſſeſſion; qu'elle n'étoit pas même entrée dans la Ville; qu'elle ne s'étoit mêlée de rien, quoiqu'elle eût été invitée de le faire par le Clergé & par le Peuple, & que l'oppreſſion de pluſieurs, & les vœux des honnêtes gens puiſſent l'y engager: que dans ces circonſtances il étoit de l'honneur de Sa Majeſté, & de l'utilité publique de ne pas différer davantage; que ſi elle ne faiſoit réponſe par ceux qui lui rendroient cette Lettre, elle ſouleveroit l'eſprit de pluſieurs perſonnes Religieuſes, & feroit un grand préjudice aux biens de la Couronne annexés à l'Evêché de Langres. Il y a apparence que le Roi ſe rendit aux prières de Saint Bernard: car l'année ſuivante Falcon, Doyen de l'Egliſe de Lion, en aiant été élu Archevêque, Godefroy & Saint Bernard écrivirent en ſa faveur des Lettres de recommandation au Pape Innocent, qui ſont les cent foixante & onzième & cent foixante & douzième.

Dans la cent foixante & treizième Saint Bernard recommande à Falcon les Religieux du Monaftere de Benilſon-Dieu.

La cent foixante & quatorzième eſt la fameuſe Lettre qu'il écrivit aux Chanoines de Lion, touchant la Fête de la Conception de la Vierge, que ces Chanoines avoient introduite nouvellement. Il la commence par les loianges de l'Egliſe de Lion, qui a toujours été juſqu'ici, dit-il, au-deſſus de toutes les Egliſes de Gaule; non ſeulement par la dignité de ſon Siege, mais encore par l'ordre qui y eſt gardé: car y en a-t-il quelqu'un

Lettres de
S. Bern-
nard.